

Actua 2026

L'aperçu hebdomadaire original sur le dialogue social, les conflits sociaux et les relations collectives de travail, compilé et rédigé par Manou Doutrepont et Paul Soete.

N° 2026/05 du 31/01/2026 au 8/02/2026

Test de résistance pour la loi sur la norme salariale. Les syndicats maintiennent la pression dans la contestation de la politique sociale du gouvernement. Un accord 2025-2026 en commission paritaire de la logistique. Négociations rompues dans l'Horeca. Une nouvelle fédération patronale pour les titres-services. Le Conseil d'État rappelle les syndicats ferroviaires à l'ordre.

Belgique

Norme salariale

Constat. Plusieurs accords sociaux 2025-2026 prévoient de nouveaux avantages en dehors des augmentations de salaires bruts, ce qui entraîne une hausse du coût salarial. C'est le cas dans des accords sectoriels et ce phénomène commence à apparaître dans des accords d'entreprise.

Commentaire

Cette tendance a deux conséquences.

Elle place le SPF Emploi face à un choix stratégique quant au contrôle du respect de la loi sur la norme salariale. Le contrôle exercé lors de la déclaration de force obligatoire des accords sectoriels est purement formaliste. L'inspection ne se sent pas appelée à intervenir dans les accords locaux. Il ne s'agit plus d'une simple omission anodine. Faut-il une intervention du pouvoir judiciaire, à l'instar du tribunal du travail de Hasselt qui, à notre connaissance, est le seul à être intervenu pour annuler une clause sectorielle sur la base de la loi sur la norme salariale.

L'absence de contrôle direct de la norme salariale aux niveaux sectoriel et local est compensée, avec retard toutefois, au niveau interprofessionnel. Début 2027, le Conseil central de l'économie comparera les coûts salariaux, notamment la somme de tous les accords salariaux, au niveau interprofessionnel. Tous les dépassements spécifiques en 2025-2026 réduiront la norme salariale générale pour 2027-2028.

Concertation interprofessionnelle

Les syndicats interprofessionnels prévoient des actions provinciales au cours du mois de février et une **nouvelle manifestation nationale le 12 mars** contre les mesures gouvernementales.

Au Conseil national du travail, la [CCT n°184](#) a été conclue. Elle règle la conversion de l'**indice des prix** à la consommation avec une base 2013 = 100 vers le nouvel indice avec une base 2025 = 100. Cette conversion se fait en multipliant les indices santé avec une base 2013 par 0,7376.

Le Conseil national du travail a également actualisé les **montants CCT** figurant dans les différentes CCT interprofessionnelles (par exemple le revenu mensuel minimum moyen garanti). Les montants forfaitaires de l'intervention patronale dans les frais de déplacement domicile-travail en transports publics ont aussi été adaptés, compte tenu de la nouvelle structure tarifaire ([CNT](#)).

Concertation sectorielle

Accord sectoriel dans la **logistique** (commission paritaire 226) prévoyant une augmentation des chèques-repas de deux fois 1 euro, des adaptations des interventions en matière de mobilité, des dispositions relatives au crédit-temps et aux fins de carrière, l'élargissement des possibilités de convertir la prime de fin d'année en autres avantages, ainsi que d'autres mesures spécifiques ([Acerta](#)).

En commission paritaire 302 pour l'**Horeca**, aucun accord sectoriel n'a été conclu ([Horval](#)).

Les employeurs du secteur des titres-services ont créé une nouvelle fédération patronale. Jusqu'à présent, le secteur était représenté par Federgon ([Federgon](#)).

Commentaire

Le système des titres-services était à l'origine surtout perçu comme un instrument du marché du travail et de lutte contre le travail au noir, et non comme une branche du nettoyage. Les employeurs avaient trouvé refuge chez Federgon, la fédération des intermédiaires privés du marché du travail et des prestataires de services RH (B2B). Le secteur des titres-services était devenu une sous-commission de l'intérim (CP 322.01). Aujourd'hui, cette logique s'est perdue. La branche des titres-services relève des services aux particuliers (B2C), avec ses propres caractéristiques (notamment les subventions régionales) et ses besoins spécifiques. De plus, le secteur est important : 1.200 entreprises emploient ensemble 150.000 travailleurs. L'autonomisation de l'organisation patronale est donc logique. L'élévation de la sous-commission paritaire au rang de commission paritaire constituerait la reconnaissance d'un secteur arrivé à maturité.

Services publics

Nouvel épisode dans le conflit aux **chemins de fer**. HR Rail a refusé de reconnaître le préavis de grève de trois jours prévu les 5, 10 et 12 février, au motif que les syndicats n'avaient pas respecté la procédure. Les syndicats ont introduit un recours contre cette décision devant le Conseil d'État, qui l'a rejeté, estimant que l'urgence n'était pas démontrée et que le risque de sanction n'était pas suffisamment motivé (presse quotidienne du 4/02).

Commentaire

Ce conflit juridique est intéressant mais peu pertinent pour le secteur privé belge. Le refus d'un employeur de reconnaître une grève de cheminots est une exception dans le droit de grève belge. Il trouve son origine dans des sources juridiques qui ne s'appliquent pas aux secteurs privés.

Il est toutefois frappant que le Conseil d'État fasse la leçon aux syndicats. La procédure d'extrême urgence visant à annuler la décision de la direction est jugée irrecevable parce que les requérants, à savoir les syndicats, n'établissent pas suffisamment l'urgence. C'est le même argument que les tribunaux invoquent pour rejeter les procédures en référé intentées par les employeurs contre les piquets de grève bloquants.

Malgré un accord entre la direction et les syndicats de la **TEC** visant à poursuivre les négociations ([RTBF](#)), le mouvement de grève se poursuit. Seule la province de Luxembourg est quasiment épargnée. Les grévistes protestent contre les mesures d'économies que le gouvernement wallon souhaite imposer ([RTBF](#)).

Commentaire

La concertation à la TEC va-t-elle suivre le même chemin que celle des chemins de fer ? Un fossé est-il en train de se creuser ici aussi entre les dirigeants syndicaux et leur base ?

La journée d'action de la CGSP à **De Lijn** le 5 février en Flandre orientale et occidentale contre la politique gouvernementale est suivie le 10 février dans la province d'Anvers ([Redactie24](#)).

Concertation en entreprise

Après trois jours de grève, un accord social a été conclu chez **CNH Zedelgem** (machines agricoles). Les chèques-repas sont augmentés et les travailleurs obtiennent un jour de congé supplémentaire ([Focus](#) et [HLN](#)).

Commentaire

Cet accord d'entreprise est intervenu après l'échec des négociations sectorielles dans la métallurgie (CP 111 et 209). Si cet accord annonce une vague d'accords locaux, les inégalités salariales entre grandes et petites entreprises risquent de s'accentuer.

Europe

Allemagne

Les navetteurs ont grelotté le 2 février lors d'une « warning strike » qui a paralysé les **bus et trams** (environ 150 entreprises dans 15 des 16 Länder) dans la plupart des villes, après la rupture des négociations la semaine précédente. Un nouveau cycle de négociations pour le secteur public est prévu les 11 et 12 février ([Ver.di](#)).

Espagne

Des accidents ferroviaires mortels, des pannes persistantes et d'importants retards ont poussé les syndicats ferroviaires à déclencher une grève de trois jours ([The Militant](#)).

Finlande

Toujours pas d'accord social dans le **secteur privé des soins de santé**, où les syndicats réclament un alignement des salaires sur ceux du secteur public. La charge de travail élevée est également dénoncée. L'intervention du médiateur national n'ayant pas abouti, le risque de grève est bien réel ([Helsinki Times](#)).

Royaume-Uni

Des nouvelles de la grève des éboueurs de **Birmingham**, qui dure depuis déjà 14 mois. Le City Council s'est adressé à la Haute Cour afin d'obtenir une interdiction des actions de protestation susceptibles de bloquer les dépôts de déchets ([Labour Outlook](#)). Excédés, des citoyens ont intenté une action en justice contre le conseil communal ([MSN](#)).

À **Manchester**, les organisateurs de l'événement Pride ont conclu un accord avec le syndicat concernant la rémunération et les conditions de travail des artistes lors de l'événement prévu fin août ([Third Sector](#)).

Ailleurs dans le monde

États-Unis

Le 6 février dernier, un accord a été conclu chez **Marathon Petroleum**, qui servira probablement de modèle pour les quelque 30.000 travailleurs des secteurs du pétrole et de la chimie. Il porte sur quatre ans et prévoit une augmentation salariale de 15 % ainsi qu'une prime unique de 2.500 dollars ([Reuters](#)).

° 2026/04 du 23/01/2026 au 30/01/2026

Le conflit aux chemins de fer domine l'actualité sociale en Belgique. Les négociations sectorielles au sein des commissions paritaires de la métallurgie ont échoué.

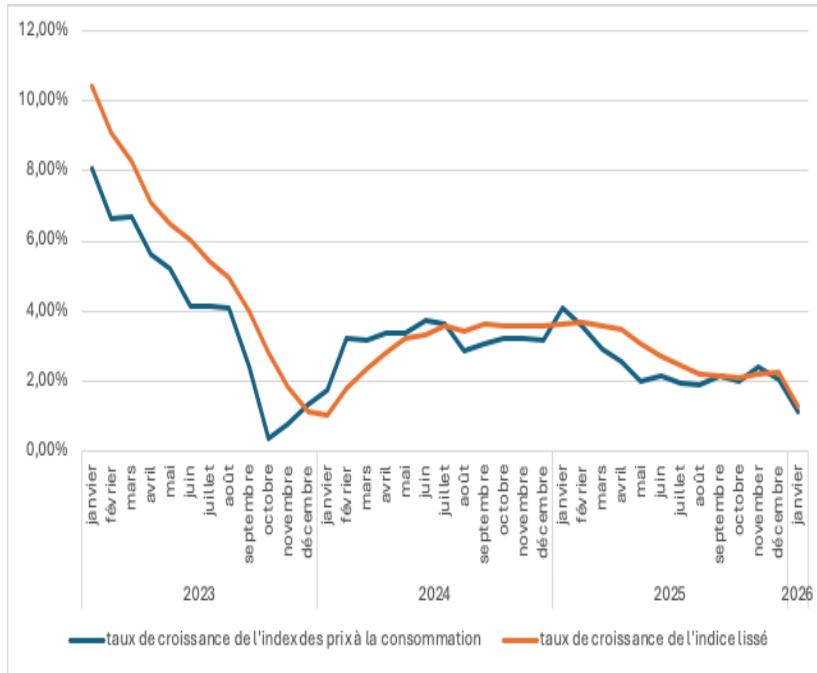
Belgique

Revue de presse des accords collectifs et des conflits sociaux ouverts.

Inflation

EVOLUTION	Déc '25		Jan '26
Inflation	2,06%	⬇	1,10%
Indice santé	2,21%	⬇	1,37%
Indice santé lissé	2,23%	⬇	1,30%

([Statbel](#))



Concertation sectorielle

Les acteurs des commissions paritaires 111 et 209 (ouvriers et employés du **secteur de la métallurgie**) se sont séparés sans accord. La rupture est sans précédent. La concertation se déplace désormais vers les entreprises, dans le cadre de la norme salariale. Des conflits ouverts sont prévisibles, couverts par le préavis de grève déposé par les syndicats il y a quelques semaines. ([Agoria](#))

Un préaccord a été conclu au sein de la commission paritaire du **secteur sidérurgique (CP 104)**. (aucune information complémentaire disponible)

Un [protocole d'accord](#) a également été signé dans la sous-commission paritaire pour le secteur de l'aviation (SCP 315.01). Il prévoit une augmentation de la valeur faciale des chèques-repas, de 6 euros à 7,50 euros.

Services publics

La grève de cinq jours aux **chemins de fer** constitue un succès relatif. Un cinquième du personnel est en grève, compliquant la vie de 900.000 voyageurs quotidiens. Le quatrième jour de la grève, les syndicats ont déposé un nouveau préavis, cette fois pour trois jours, les 5, 10 et 12 février. HR Rail refuse de reconnaître ce préavis, estimant que les syndicats n'ont pas respecté la procédure. La CEO Sophie Dutordoir estime que les syndicats ont franchi une ligne rouge et que les actions ne sont plus raisonnables. Parallèlement, elle propose aux syndicats d'ouvrir des négociations sur l'avenir-comprenez la privatisation- de la SNCB. Les syndicats introduisent un recours devant le Conseil d'État contre cette décision et suspendent la concertation. Dans le même temps, Sophie Dutordoir appelle les syndicats à négocier un grand pacte social destiné à sécuriser l'avenir de la SNCB sur le marché libéralisé à partir de 2032. (tous médias)

Commentaire

Le prix de la résistance à la privatisation, dans un contexte de moindre pouvoir juridique des syndicats : 6.000 grévistes rendent pendant plusieurs jours la vie difficile à 900.000 voyageurs, afin de préserver des avantages financés par 7,2 millions de contribuables.

La capacité de mobilisation des syndicats est désormais visible. Si un cheminot sur cinq participe aujourd’hui à la grève tournante, combien seront-ils en février ? Les syndicats pourraient être confrontés à une fatigue croissante face aux grèves. Le fait que quatre travailleurs sur cinq ne suivent pas le mot d’ordre syndical constitue une fenêtre d’opportunité pour la direction afin de créer, sur le terrain, un soutien au changement sans les syndicats.

La procédure de grève est en jeu. Aux chemins de fer, la règle veut que les grévistes s’exposent à des sanctions disciplinaires si le préavis n’est pas reconnu. Le Conseil d’État devra examiner la procédure et la proportionnalité des actions au regard des principes généraux du droit de grève, en général, et de celui des fonctionnaires, en particulier.¹

Le conflit s’est tellement envenimé que toute concertation semble désormais impossible. « Les actions ne sont plus proportionnées », « rupture définitive de confiance » : des mots lourds de sens, porteurs de menaces de recours juridiques et d’un affrontement des rapports de force. Les syndicats désertent également les instances de concertation. Tous les leviers du compromis sont épuisés. Le gouvernement a déjà tranché. La justice va désormais intervenir. Une décision produira des gagnants et des perdants, avec des risques pour chaque partie. Le verdict modifiera durablement les relations entre les acteurs, tout comme les équilibres de pouvoir internes à chaque organisation - sauf si les syndicats acceptent l’offre de Sophie Dutordoir afin d’éviter le risque d’un arrêt du Conseil d’État qui leur serait défavorable.

La CGSP Enseignement annonce une grève dans les **écoles en Flandre orientale** le 8 février et à **Anvers** le 10 février. Les enseignants entendent ainsi protester contre la réforme des pensions et l’intervention sur l’indexation automatique des salaires et traitements. ([HLN](#))

Les **transports régionaux (TEC) de Liège, du Brabant wallon et du Hainaut** sont en grève depuis le lundi 26 janvier. L’action se poursuivra encore durant la semaine du 2 février. Les syndicats s’opposent aux mesures d’économies du gouvernement wallon. ([RTBF](#))

Commentaire

Un nouveau conflit ouvert entre démocratie politique et démocratie sociale, entre un groupe de travailleurs en position de monopole défendant ses intérêts et l’ensemble des contribuables.

¹ L’Organisation internationale du Travail estime que la limitation du droit de grève est acceptable pour les fonctionnaires qui agissent en tant qu’autorité publique ou qui sont employés dans un service essentiel au sens strict du terme. ([Compilation des décisions du Comité de la liberté syndicale](#), notamment n°s 779, 816 et 817)

Licenciements collectifs

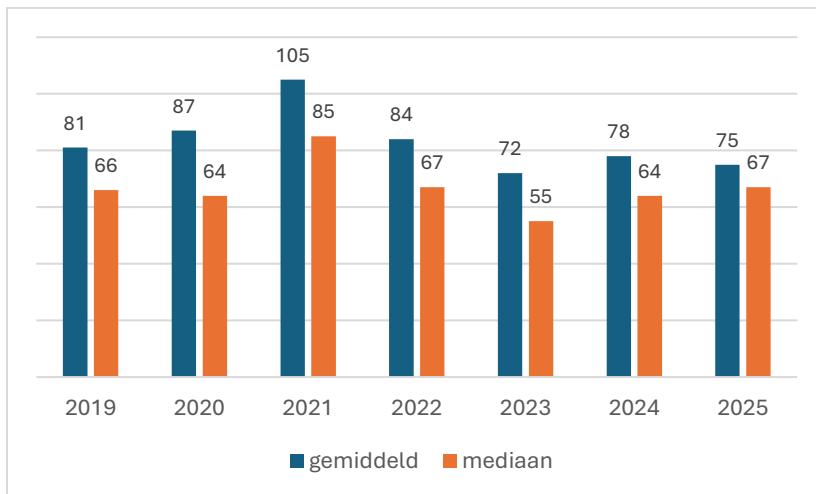


Figure 1. Durée moyenne et médiane de la procédure d'information et de consultation ([SPF Emploi](#))

Europe

France

Le conflit social au musée du **Louvre** continue de s'enliser. Le lundi 26 janvier, le musée a dû fermer ses portes pour la quatrième fois en raison d'une grève du personnel. ([Le Monde](#))

Le ministre des Transports, Philippe Tabarot, a déposé à l'Assemblée un projet de loi visant à restreindre l'exercice du **droit de grève** durant les jours fériés, les périodes de vacances, les sessions d'examens et les élections. ([Le Monde](#))

Pays-Bas

Au niveau sectoriel, des CCT ont été conclues dans les secteurs des **pompes funèbres** et du **commerce de gros technique**. ([AWVN](#))

Autriche

Dans sept **hôpitaux** confessionnels de Haute-Autriche, une grève a éclaté afin de renforcer les négociations en vue de meilleures conditions de travail. ([Vol. At](#))

Ailleurs dans le monde

Turquie

Des mois de négociations dans l'**industrie métallurgique** turque ont débouché sur une augmentation salariale moyenne de 31,15 % au cours des

six premiers mois et de 47,81 % sur la première année de la convention 2025-2027. ([IndustriAll](#))

Australie

Microsoft et la confédération syndicale ACTU ont signé un accord visant à placer la participation et les compétences des travailleurs au cœur de la transformation liée à l'intelligence artificielle en Australie. ([Microsoft](#))

N° 2026/03 du 16/01/2026 au 22/01/2026

Une CCT 2025-2026 pour les ouvriers de la construction et pour les ouvriers et employés de l'industrie textile. Un accord 2026-2029 pour le personnel des prisons. Un préaccord 2026-2028 pour les travailleurs d'Ivago. Le chômage économique comme déconnexion.

Belgique

Revue de presse des accords collectifs et des conflits sociaux ouverts.

Concertation sectorielle

Un accord sectoriel 2025-2026 pour l'**industrie textile** (12.000 travailleurs) prévoit une réduction de la cotisation au fonds social, une hausse des chèques-repas (+ 2 euros), une amélioration du complément en cas de chômage temporaire, une indemnité vélo revalorisée et une intervention dans les frais de garde d'enfants, une trajectoire de croissance de la pension complémentaire sectorielle de 1 % à 3 % d'ici 2035 (la prime augmentera de 0,5 % tous les deux ans), ainsi que des emplois fin de carrière jusqu'au 31/12/2027. ([CGSLB](#))

Commentaire

Le plan décennal visant à porter la prime de pension complémentaire sectorielle à 3 % à dates fixes force le respect.

Les négociations au sein de la commission paritaire des **technologies orthopédiques** (CP 340) (2.400 travailleurs) se sont conclues par un constat de non-accord. (info propre)

Les négociateurs du secteur de la **construction** se sont mis d'accord sur un projet d'accord. À partir du 1^{er} avril, tous les employeurs accorderont des chèques-repas. Cela commence par une contribution de l'employeur de 1,50 euro et sera porté à 2 euros au cours de l'année 2026. Les flexi-jobs sont autorisés et les coûts sectoriels en cas d'embauche de nouveaux travailleurs sont réduits. De plus, des accords sont prévus concernant la formation, la sécurité, le bien-être et le travail des étudiants. ([Bouwunie](#))

Services publics

Administration pénitentiaire. Salaires plus élevés, recrutement plus rapide du personnel, meilleure formation, garantie de sécurité : tels sont les ingrédients de l'accord social 2026-2029 conclu entre les syndicats du secteur et les représentants des cabinets de la Fonction publique et des Finances. ([Nieuwsblad](#) et [RTBF](#))

Commentaire

Il s'agit, dit-on, d'un accord équilibré. Entre-temps, le cabinet restreint n'est pas parvenu à trouver un accord pour résoudre la surpopulation carcérale. Reste à voir si, dans ces conditions, l'accord social suffira à maintenir la paix sociale.

La fin du conflit social chez **Ivago** est en vue (voir l'aperçu hebdomadaire de la semaine dernière). Vendredi matin 23 janvier, les organisations syndicales, le président et la direction présenteront conjointement le projet d'accord 2026-2028 aux travailleurs. ([VRT](#))

La 28^e journée de grève à la **SNCB** en un peu plus d'un an contre les économies, la suppression des nominations statutaires et la réforme des pensions est jugée excessive. Le ministre de la Mobilité, Jean-Luc Crucke, constate la base a rejeté par deux fois une préaccord et trace une ligne rouge. Le gouvernement ne cédera pas malgré la grève du front commun du 26 au 30 janvier. Elle souhaite créer un « comité d'escalade » qui permettrait aux présidents de la SNCB, d'Infrabel et de HR Rail de prendre des décisions si les négociations sont bloquées au sein du comité mixte national.

Il souhaite instaurer un « comité d'escalade » afin de pouvoir imposer des décisions lorsque les négociations bloquent des réformes jugées nécessaires. ([DS](#) et [RTL](#))

Commentaire

La concertation sociale au sein des chemins de fer est mise en question.

Le ministre remet en cause la légitimité des négociateurs syndicaux. Les leaders syndicaux n'ont d'autre choix que la fuite en avant et de confronter leurs membres à ses propres décisions.

À ce stade, toute concession serait perçue comme un aveu de faiblesse par chaque partie. Les compromis cèdent la place à un rapport de force brutal. Il s'agit d'un affrontement : l'un perdra, l'autre gagnera, mais avec des dégâts collatéraux.

Ce conflit illustre aussi parfaitement comment la concertation sur les salaires et les conditions de travail (au sens large) peut basculer vers une remise en question du modèle de concertation sociale lui-même. Les négociations sur le fond débouchent sur une réforme des règles du jeu. Une spirale de conflits persistants renforce le modèle conflictuel, poussant l'une ou l'autre partie à vouloir institutionnaliser de nouvelles règles. En 2017, cela avait conduit à la réforme « douce » du droit de grève dans les chemins de fer². En 2023, la décision unilatérale de Delhaize de franchiser tous ses magasins avait amené les syndicats à exiger leur accord pour de telles opérations. Aujourd'hui encore, le modèle de concertation au sein des chemins de fer est mis en balance. Le tout pourra lancer la théorie de l'abus de droit de grève (comme aux Pays-Bas).

Les travailleurs du **TEC** se mettront eux aussi en grève du 26 au 30 janvier contre les mesures d'économie du gouvernement wallon. Les syndicats ont déposé un préavis de grève à durée indéterminée. ([RTL](#))

Commentaire

Un préavis de grève à durée indéfinie tourne en dérision les règles implicites du préavis de grève et constitue un blanc-seing, sans limite de temps, pour des grèves sauvages.

Écoles

Des **élèves** « font grève » contre les projets de la ministre flamande de l'Enseignement Zuhal Demir (tous les médias flamands)

Commentaire

Les élèves devraient abandonner l'idée romantique de la grève. Ils peuvent défier l'autorité des enseignants et des parents, et refuser de faire ce qui est attendu d'eux, à savoir être en classe et apprendre. Mais il ne s'agit pas d'une grève. Leur action collective peut avoir une valeur éducative élevée, mais elle ne constitue pas un droit. Peu de parents, cependant, retiendront avec le sourire

² Loi relative à la continuité du service de transport ferroviaire de voyageurs en cas de grève, qui oblige les agents ferroviaires exerçant des fonctions essentielles à déclarer, au plus tard trois jours avant chaque journée de grève, s'ils y participeront.

l'argent de poche d'une journée. Il s'agit d'un absentéisme collectif organisé qui ne met personne sous pression, sinon eux-mêmes, car une absence injustifiée ne rendra pas les questions d'examen plus faciles.

Concertation en entreprise

L'annonce de la fermeture du site de **Steinzeug-Keramo** (production de conduites en céramique à Hasselt) a conduit les travailleurs à cesser le travail. La direction a alors décidé de placer les ouvriers en chômage économique, estimant qu'il était « émotionnellement trop lourd de continuer à travailler dans ces conditions incertaines ». ([VRT](#))

Commentaire

Instaurer du chômage économique pour raisons émotionnelles pourrait être apparenté à une déconnexion aux frais de la sécurité sociale.

Délégation syndicale et candidats à l'emploi

Le 13 janvier 2026, un dirigeant syndical a été nommé premier [UGent@Work Arbeidsmarkttopper](#). Son mérite, selon les promoteurs de l'initiative, est d'inciter les délégués syndicaux en entreprise à mettre en relation des demandeurs d'emploi (affiliés) avec des offres d'emploi. Dans les entreprises où le syndicat est présent, le délégué informe le responsable RH des points forts du candidat.³

Commentaire

Les économistes du marché du travail peuvent y voir une initiative innovante, mais les experts en relations de travail s'étonnent : l'idée n'est rien de plus qu'une étape supplémentaire dans la prestation de services – ou faut-il parler de clientélisme – qui caractérise les syndicats belges. Leur positionnement comme coachs de carrière s'inscrit dans la diversification de l'action syndicale. Mais franchir le pas de la médiation auprès de l'employeur va trop loin. Cela ne fait pas partie des missions reconnues et convenues des délégués syndicaux au niveau de l'entreprise. Cela peut conduire à une concurrence entre syndicats et dériver vers un système de closed shop⁴.

Europe

Aperçu, par pays, des accords et conflits ouverts ayant un impact.

Pays-Bas

Driekwartdwingend recht. De quoi s'agit-il ? Le terme désigne des lois qui permettent de déroger à une règle générale par CCT. En Belgique, le phénomène est connu sous le nom de *flexibilité conventionnelle*. On pense aux horaires atypiques (dérogation à l'interdiction du travail de nuit, par exemple), à l'abaissement de l'âge requis pour les emplois de fin de carrière (CCT n° 182, par exemple) et à la prime non récurrente (CCT 90) (dérogation à la rémunération soumise aux cotisations de sécurité sociale, par exemple). ([AWVN](#)) Effectivement, le vocabulaire néerlandais ne doit pas être sous-estimé.

Italie

Le pays se prépare à une grève de 24 heures dans les **transports publics** durant le week-end des 25-26 janvier. Il s'agira de la 4^e grève cette année pour de meilleures conditions salariales. ([Il Sole](#))

France

³ <https://www.ugentatwork.be/nl/andere-werkzaamheden/ugentwork-arbeidsmarkttopper>

⁴ Le « closed shop » signifie que tous les travailleurs d'une entreprise doivent être membres d'un syndicat.

Quelques chiffres sur la **concertation sociale en 2024**. Moins de 10 % des entreprises françaises de plus de 10 salariés concluent des accords. Lorsqu'elles le font, elles en signent en moyenne 2,2 par an. 20 % des négociations se soldent par un non-accord. ([Blog négociation collective](#))

Le **musée du Louvre** a de nouveau fermé en raison d'une grève du personnel. Pour la troisième fois en un mois. ([RTBF](#))

Royaume-Uni

Des modérateurs de **TikTok** ont accusé l'entreprise de médias sociaux « *d'union busting* » après le licenciement de centaines de travailleurs au Royaume-Uni, juste avant qu'ils ne puissent voter sur la création d'un syndicat. ([The Guardian](#))

Autriche

2.000 infirmiers, membres du personnel administratif et d'entretien des **hôpitaux privés (religieux)** du nord-est de l'Autriche ont mené une grève de 24 heures le 22 janvier pour une compensation de l'inflation et une réduction du temps de travail. ([VOL.AT](#))

Commentaire

On constate que, depuis plus d'un an, dans plusieurs pays (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, ...), le personnel des soins de santé mène des actions dures afin de faire pression sur les négociations salariales.

Réactions

Vous souhaitez réagir ? Vous pouvez envoyer vos suggestions et critiques à m.doutrepont@social-dialogue.net ou à contact@paulsoete.be



N° 2026/02 : du 09/01/2026 au 15/01/2026

Les conseils d'entreprise peuvent préparer une négociation sur la procédure de maintien du contact avec les travailleurs en incapacité de travail. Aux Pays-Bas, la coordination des négociations salariales est assurée par les syndicats. La consultation interprofessionnelle en France en difficultés. Comment l'administration Trump perçoit-elle le dialogue social.

Belgique

Revue de presse des accords collectifs et des conflits sociaux ouverts.

Réforme de la réglementation du chômage

La **Cour constitutionnelle** ne voit aucun problème dans la limitation des allocations de chômage dans le temps. Elle estime que les arguments avancés par les syndicats sont insuffisants pour suspendre l'exécution des mesures. Elle se penchera plus tard sur le fond à savoir l'annulation de la loi. ([VRT](#) ; [RTBF](#))

Concertation sectorielle

Au sein de la **commission paritaire pour la gestion d'immeubles, les agents immobiliers et le personnel domestique** (CP 323), une CCT a été conclue avec une recommandation visant à augmenter les chèques-repas au niveau des entreprises. En outre, de nombreux avantages extralégaux mineurs sont revalorisés. ([CGSLB](#))

Les négociations dans les **commissions paritaires 111 et 209** (métal) reprendront le 23 janvier. Les syndicats ont suspendu le préavis de grève à compter du 15 janvier. ([Agoria](#))

Services publics

L'an dernier, **Ivago**, le service de collecte des déchets de Gand, a connu 16 jours de grève. Le jeudi 8 janvier, les travailleurs ont cessé le travail à la suite d'une erreur administrative ayant fait craindre que l'assurance hospitalisation ne soit pas en ordre. ([VRT](#))

Du lundi 12 au mercredi 14 janvier, le personnel a (de nouveau) cessé le travail sans préavis pour protester contre une nouvelle prime de performance visant à décourager l'absentéisme pour maladie. Le mouvement est intervenu après que l'échevin de la Propreté publique a refusé la demande syndicale d'ouvrir des négociations. ([VRT](#)) Le bourgmestre De Clercq s'est posé en médiateur. ([Nieuwsblad](#)) Trois agents ont été réquisitionnés afin de garantir la sécurité de l'incinérateur. Les travailleurs ont repris le travail le jeudi 15 janvier. ([Nieuwsblad](#))

À Courtrai, le trafic des bus de **De Lijn** a été fortement perturbé pendant toute une journée après une agression grave contre un chauffeur de bus durant l'heure de pointe matinale. Par solidarité, ses collègues ont cessé spontanément le travail. Les syndicats réclament une accélération des mesures de sécurité supplémentaires. ([WTV](#))

Concertation en entreprise

L'article 31 de la [loi du 19 décembre 2025](#) (MB du 30 décembre 2025), *Loi exécutant une politique renforcée de retour au travail en cas d'incapacité de travail*, a un impact sur la concertation en entreprise. La loi impose l'insertion d'une nouvelle mention obligatoire dans le **règlement de travail**, à savoir : « la procédure de maintien du contact avec les travailleurs en incapacité de travail visée à l'article I.4-71/2 du [Code du bien-être au travail](#) du 28 avril 2017 (MB du 2 juin 2017). »

Nous citons cet article.

Art. I.4-71/2.

- § 1 er . L'employeur inclut dans le règlement de travail une procédure en vue de maintenir le contact avec les travailleurs en incapacité de travail, qui stipule au moins ce qui suit: 1° par qui le travailleur en incapacité de travail sera contacté; 2° la fréquence des contacts.

§ 2. Cette procédure s'inscrit dans une politique active en matière d'absence qui vise à faciliter et à préparer le retour au travail en cas d'incapacité de travail. Cette procédure ne vise en aucun cas à vérifier si l'absence des travailleurs pour des raisons de santé est justifiée.

Commentaire

- (1) *Le Code du bien-être au travail regroupe l'ensemble des arrêtés d'exécution de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. L'obligation de mention existe depuis 30 ans, mais elle était contestable dans la mesure où un arrêté royal ne peut imposer une telle obligation. Le législateur ayant désormais confirmé cette obligation, il n'y a plus de doute. Tous les employeurs doivent engager une procédure de modification du règlement de travail, du moins si cette disposition n'y figure pas encore.*
- (2) *Nous sommes ici confrontés à une obligation incompréhensible et à une carence législative. Le législateur impose une obligation de résultat impossible. Comment peut-on contraindre des parties bénéficiant de la liberté de négociation à conclure un accord ? Il est prévisible que de nombreux conseils d'entreprise n'aboutiront à aucune décision. La solution aurait consisté à prévoir une mesure subsidiaire, ce que le législateur a omis de faire.*

Europe

Aperçu, par pays, des accords et des conflits ouverts ayant un impact.

Pays-Bas

L'association patronale AWVN estime que deux tendances dans les négociations salariales ont été observées. (1) Formellement : près de quatre négociations collectives sur dix échouent avant même de commencer réellement ; Les syndicats interrompent le processus de négociation avec une « proposition finale » ou une offre finale. (2) En termes de contenu : les syndicats coordonnent les négociations locales ; les revendications salariales centralisées accordent moins d'attention aux circonstances sectorielles et commerciales spécifiques. ([AWVN](#))

Allemagne

Le syndicat Ver.di accentue la pression dans les négociations collectives pour les fonctionnaires (2,2 millions de travailleurs) en organisant des « Warnstreiks » dans les universités, hôpitaux, la police, les services d'incendie, les prisons, l'administration des routes, etc., dans sept Länder. ([DGB](#))

France

Les **partenaires interprofessionnels** sont divisés sur l'opportunité de négocier des économies dans l'assurance chômage et une réforme des retraites. Les syndicats hésitent entre volontarisme et scepticisme. Les organisations patronales se montrent réticentes. ([clesdusocial](#))

Une grève de trois heures a eu lieu le jeudi 7 janvier dans les maisons de champagne **Moët & Chandon et Veuve Clicquot** (LVMH). La direction avait proposé une prime unique de 1.000 euros après avoir annoncé que les primes annuelles habituelles ne seraient pas versées en raison de la baisse des ventes. ([Marktscreener](#))

Depuis le 9 octobre 2025, les travailleurs de **Teisseire** à Crolles sont en grève contre la fermeture du site. Entre-temps, le tribunal de Grenoble a interdit à Teisseire de faire produire ses sirops par un sous-traitant au Havre, au motif que l'employeur n'avait pas informé préalablement le CSE (comité social et économique). Les syndicats interprètent ce jugement comme une interdiction du recours à la sous-traitance pour briser une grève. ([Ades](#))

Nouvelle grève du personnel du musée du **Louvre** pour de meilleures conditions de travail. ([Le Monde](#))

Une grève de deux syndicats pour des hausses salariales a perturbé, le 13 janvier, le **trafic ferroviaire régional** en Île-de-France, en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes. ([20minutes](#))

Des centaines de **médecins** libéraux, en « exil symbolique » en Belgique, dénoncent la politique du gouvernement Lecornu et des « exigences massives ». ([Le Monde](#))

Les syndicats s'opposent à la suppression de l'**interdiction de travailler le 1^{er} mai** dans le commerce de détail. ([Batinfo](#))

Ailleurs dans le monde

Aperçu des tendances, accords particuliers ou conflits ouverts hors d'Europe. Parfois, nous mettons un pays à l'honneur.

États-Unis

La politique de l'**administration Trump** à l'égard des syndicats prend de plus en plus forme. Le *National Labor Relations Board*⁵ dispose désormais d'une nouvelle majorité nommée par Trump. Tous s'attendent à des réformes favorables aux employeurs et à l'abrogation de règles antérieures pro-syndicales. ([Reuters](#)) Les pouvoirs publics et les syndicats sont engagés dans des procédures judiciaires contre d'autres mesures de l'administration Trump. ([AFGE](#), [Polico](#), [Marylandmatters](#))

Les États-Unis se retirent de 66 organisations des Nations unies mais restent membres de l'Organisation Internationale du Travail. ([MercoPress](#))

Grève importante du **personnel infirmier** hospitalier à New York. 15.000 personnes ont cessé le travail lundi pour réclamer des conditions de travail sûres. ([NYSNA](#)) Le gouverneur de l'État de New York a décrété l'état d'urgence. ([Nurse](#))

Inde

Une convention nationale des travailleurs, convoquée par dix centrales syndicales (CTU) avec des fédérations sectorielles et associations indépendantes, a appelé les travailleurs de toute l'Inde à participer à une **grève générale** nationale le 12 février 2026, contre la mise en œuvre de quatre nouveaux codes du travail. ([Leftviews](#))

Venezuela

⁵ Le National Labor Relations Board (NLRB) est une agence indépendante du gouvernement fédéral des États-Unis chargée de faire respecter la législation américaine en matière de négociation collective et de pratiques déloyales dans le domaine du travail. ([Wikipedia](#)).

La **liberté syndicale** et la liberté de négociation sont sous pression. L'activité syndicale est criminalisée. Cinquante syndicats vénézuéliens se sont unis pour se défendre. ([Tribuna Popular](#)) L'Organisation internationale du travail dénonce la situation depuis plusieurs années. ([CNV](#))

N° 2026/01 : du 27/12/2025 au 08/01/2026

L'annonce par les syndicats ferroviaires d'une grève d'une semaine met à l'épreuve les limites du droit de grève.

Belgique

Revue de presse des accords et des conflits ouverts.

Brussels Airport

Sept journées de grève en 2025 ont empêché 2395 vols de décoller ou d'atterrir et ont perturbé les projets de voyage de 330.000 passagers. ([Nieuwsblad](#))

Administration pénitentiaire

La CGSP a annoncé le 27 décembre une grève à partir du 4 janvier à la prison de Hasselt. Le préavis a été suspendu jusqu'au 7 janvier. La cause invoquée est la charge de travail élevée. ([VRT](#)) La menace de grève à la prison de Haren, dans la région bruxelloise, a pu être écartée. ([VRT](#))

Pompiers de Bruxelles

Deux pompiers sur trois ont fait grève le soir du réveillon afin de dénoncer le manque de personnel. La Croix-Rouge a indiqué qu'elle apportait son soutien. ([VRT](#) et [RTBF](#))

Chemins de fer

Les syndicats annoncent une grève du rail du 26 au 30 janvier inclus, estimant que les nombreuses discussions sur la réforme des pensions n'ont rien donné. ([VRT](#))

Commentaire

Il ne s'agit pas d'un conflit entre la direction et les cheminots, mais bien d'un affrontement entre le ministre compétent, Jan Jambon, et les syndicats. Ce gouvernement bouscule les rapports de force. Il semble que les syndicats recourent d'autant plus à la grève qu'ils disposent de moins de pouvoir.⁶ Ils jouent avec l'image selon laquelle quelques milliers de travailleurs privilégiés empoisonnent la vie de 340.000 navetteurs pendant toute une semaine. Plus encore, ils prennent le risque de voir s'ouvrir un débat sur les grèves disproportionnées : des grèves où le rapport entre les intérêts des grévistes et les conséquences de la perturbation d'un système pour des tiers a été perdu de vue.

Les chiffres relatifs à l'impact des grèves ferroviaires et à ceux de Brussels Airlines (voir ci-dessus) suscitent l'indignation. Le pas est vite franchi vers un discours dénonçant un abus du droit de grève. On en arrivera à un point où responsables politiques, avocats et magistrats iront voir chez nos voisins du Nord comment les juges peuvent interdire des grèves.

⁶ On pourrait parler du piège de Thucydide, un général et historien grec du 5^e siècle avant Jésus-Christ. Sa théorie veut que la confusion et le risque de guerre augmentent à mesure qu'une puissance montante menace de supplanter une puissance dominante.

Europe

Aperçu, par pays, des accords et des conflits ouverts ayant un impact.

Pays-Bas

Le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi a publié le [bilan annuel 2025](#) des **accords conclus dans des CCT**.

Comme indiqué dans ce bilan 2025, les **salaires conventionnels dans les entreprises privées** ont augmenté de 5,3 % en 2025. Entre 2020 et 2025, les salaires ont progressé au même rythme que les prix à la consommation (25 %). ([SVsalaris](#))

Un arrêt de la Chambre des entreprises concernant la composition du Conseil de surveillance de la **FNV** a contribué à débloquer l'impasse du processus de changement dans lequel le syndicat est enlisé depuis un an. ([FNV](#)) Des questions subsistent toutefois quant aux liens entre les membres du Conseil de surveillance et le cabinet de conseil qui accompagne ce processus de transformation (Steve Smit sur LinkedIn).

La FNV invoque la directive européenne de 2022 sur des salaires minimums adéquats pour réclamer un **salaire minimum** de 18 euros de l'heure. ([FNV](#))

Chez Heidelberg Materials (béton et ciment) à Rotterdam, le travail a été interrompu pour la deuxième fois après l'échec des négociations en vue de conclure une CCT, portant sur une revendication syndicale de 6 % et une contre-proposition qui, selon le syndicat, était inférieure à 3 %. ([FNV](#))

France

L'administration (DGT et DARES) a publié un **bilan annuel du dialogue social en 2024**. Au niveau interprofessionnel, les partenaires sociaux ont signé 11 textes. 89 % des 230 instances sectorielles ont clôturé l'année par un accord. ([travail-emploi](#))

Les **médecins de ville** et les **cliniques** ont entamé lundi un mouvement de grève qui, selon les syndicats, est très largement suivi. Ils entendent dénoncer les différentes mesures prévues dans le budget de la sécurité sociale 2026. ([LeMonde](#))

Irlande

Chez Covalen, qui travaille notamment pour Meta, une grève a été menée contre un projet de restructuration susceptible d'entraîner la suppression de 420 emplois. ([Irish Times](#))

Portugal

Les associations patronales et le syndicat de l'**horeca** sont parvenus à un accord prévoyant une augmentation salariale de 5 % à partir du 1^{er} janvier 2026. ([PortugalNews](#))

Le dernier jour de l'année, le National Syndicate of Workers in Services and Public Entities a déposé un préavis de grève couvrant l'ensemble des actions de tous les **travailleurs de la santé** pour toute l'année 2026. ([Portugalresident](#))

Trafic aérien

KLM a annoncé le soir du réveillon avoir conclu une nouvelle CCT pour le personnel de cabine avec les trois syndicats VNC, FNV Cabine et De Unie. La CCT, valable pour deux ans, prévoit une augmentation salariale de 3,25 %, assortie d'une prime unique de 750 euros. ([Upinthesky](#))

Ailleurs dans le monde

Aperçu d'accords remarquables ou de conflits ouverts en dehors de l'Europe.

Vietnam

Dans un article consacré à la négociation collective au Vietnam (Vietnam.vn), il est indiqué que la confédération syndicale attribue une notation aux CCT conclues par les syndicats locaux avec les employeurs.

Réactions

Vous souhaitez réagir ? Vous pouvez adresser vos suggestions et critiques à m.doutrepont@social-dialogue.net ou contact@paulsoete.be.